

*Epernay, le 6 février 2019*

## **La Ville d'Epernay met en place l'application Pay By Phone**

### **Une politique de stationnement incitative**

Depuis de nombreuses années, la Ville d'Epernay mène une politique de stationnement incitative en cohérence avec les orientations de son plan de déplacements urbains.

Les principaux objectifs poursuivis visent à :

1. Améliorer le respect et les conditions de stationnement en surface de courte durée, favorisant la rotation des véhicules ainsi que l'attractivité du centre-ville.
2. Simplifier les modalités de stationnement et améliorer la qualité du service en optimisant les différents modes de gestion.

La Ville d'Epernay souhaite s'inscrire dans une démarche novatrice en proposant à ses administrés le paiement du stationnement à distance. Il s'agit d'offrir à tous les usagers la possibilité de pouvoir utiliser une solution de paiement dématérialisé par mobile, de manière sécurisée et cryptée.

### **Qu'est-ce que Pay By Phone ?**

Cette solution va offrir de nouveaux services, comme la possibilité de prolonger son stationnement sans avoir à se déplacer à l'horodateur, de s'acquitter de la redevance de stationnement à la minute et de pouvoir stopper le décompte de son temps de stationnement et donc d'adapter son coût à son besoin.

Ce nouveau service permet de **payer son stationnement à distance depuis son smartphone**.

**Application n°1** en France, elle peut être utilisée dans **160 villes françaises** (Colmar, Chalons-en-Champagne, Amiens, Evian, Thionville, Melun, Villiers-sur-Marne, Boulogne-Billancourt,

Paris, Nice, Lyon, Calis, Thonon, Nantes...) et à **l'international** (Angleterre, Canada, Amérique latine, Etats-Unis, Suisse, Allemagne...).

On dénombre près d'1 million d'utilisateurs en France.

### Les avantages de Pay By Phone

- **Simple et sécurisant** : ce service simplifie votre quotidien pour rendre l'accès au centre-ville plus facile.
- **Plus besoin de tickets** sur le pare-brise, **ni de monnaie** pour votre stationnement.
- L'achat se fait **à distance**, chez vous, au bureau, ou depuis votre voiture.
- Vous pouvez enregistrer autant de véhicules que vous souhaitez par compte (pour des amis, de la famille, des clients). A partir d'un même compte, le client peut également régler le stationnement de **plusieurs véhicules, ce qui représente un réel bénéfice pour les familles ou les gestionnaires de flottes notamment.**
- Le service propose également **un service de géolocalisation depuis l'application** pour retrouver son véhicule et la place de stationnement.
- Vous pouvez **prolonger ou stopper** un stationnement, et **stationner au plus juste.**
- Vous recevez une **notification gratuite 10 minutes avant** la fin de votre stationnement ou un **SMS de rappel 5 minutes (service payant 0,15 cts)** avant la fin de votre stationnement.
- Vous recevez **un reçu de paiement gratuit** sur votre adresse mail.
- De nombreux canaux sont à votre disposition : applications IOS, Android et Windows Phone, Internet, Internet mobile, le serveur vocal (appel local).
- Ce service est multilingues (pour les utilisateurs étrangers).

### Fonctionnement du service

Le service fonctionne en mode multicanal sur tous les téléphones portables et ce quel que soit l'opérateur mobile, mais aussi par Internet.

Il existe **4 moyens** pour acheter un ticket de stationnement :

> Depuis votre application IOS, Android et Windows Phone

> Par Internet mobile sur [m.paybyphone.fr](http://m.paybyphone.fr)

> Par Internet sur [paybyphone.fr](http://paybyphone.fr)

> Par appel local (n° non surtaxé) au **01.74.18.18.18** pour les personnes ayant un mobile mais non connecté ou une ligne fixe = mise en relation possible avec le service client ou plateforme pré-enregistrée

## Téléchargement de l'application

*Fonctionnelle avec ou sans inscription au compte (possible via Facebook) :*

Avec inscription : il faut donner son numéro de portable, l'immatriculation du véhicule, choisir un mot de passe et entrer son numéro de carte bancaire.

Sans inscription : il suffit de donner numéro d'immatriculation et carte bancaire.

Pour acheter un ticket de stationnement (en 3 clics), il suffit d'indiquer :

1. la zone tarifaire de stationnement (matérialisée par un code à 5 chiffres)

51200	zone rouge
51201	zone verte
51202	zone rouge 15 minutes
51203	zone verte 15 minutes

2. le véhicule concerné (plaque d'immatriculation)
3. la durée souhaitée (minutes ou heures).

Plusieurs options sont proposées ensuite :

- **Notification gratuite de rappel 10 minutes** avant la fin du stationnement
- **SMS** confirmant que le stationnement est bien payé ou même un rappel **5 minutes** avant que le délai soit écoulé. Attention **service payant 0,15 € le SMS**

Après validation, il n'y a plus de ticket papier, un ticket électronique apparaît instantanément sur les terminaux des contrôleurs et le montant est débité sur la carte bancaire de l'automobiliste.

Pour stopper ou prolonger le temps de stationnement à distance, il suffit de se connecter de la même façon et de suivre les instructions.

## Une plateforme spécifique pour les automobilistes

Pour renseigner les usagers, différentes possibilités existent :

- a) au n° **01.74.18.18.18** (appel local) du lundi au samedi de 8h30 à 19h (sauf jours fériés) ;
- b) par mail et réseaux sociaux (support@paybyphone.fr) ;
- c) par messagerie instantanée en ligne sur l'appli et Internet (tchat).

## **Une collectivité tournée vers le numérique**

La Ville d'Epernay développe depuis plusieurs années une importante communication digitale, notamment via le site [epernay.fr](http://epernay.fr), et une forte présence sur les différents réseaux sociaux (Facebook, Instagram, Twitter, Youtube, Pinterest).

Début 2019, la Ville d'Epernay s'est vue remettre 5 @ pour la 3<sup>e</sup> année consécutive, ainsi qu'une mention "Culture et Patrimoine", lors de la 20<sup>e</sup> Journée nationale des Villes Internet !

Cette distinction vient récompenser les initiatives de la Ville en matière de numérique, dans différentes thématiques (culture et patrimoine, services publics, éducation, vie quotidienne, innovation, territoire durable, attractivité, accès à internet, démocratie locale etc.).

Au total, 234 collectivités figurent dans le palmarès 2019. Cette année, 64 se sont vues récompensées par 5 @, la plus haute distinction.